

Championnat Jeunes 2023 – 2024 (Filles et Garçons)

Poussins (nés en 2015 et après) - Benjamins (nés en 2013-14) – Minimes (nés en 2011-12)
Cadets (nés en 2009-2010) – Juniors (nés en 2005-2006-2007-2008)

But : L'objectif de ce championnat est la découverte du tennis de table en compétition.

Responsables : Didier et Martine BERTHELEMY (06 03 87 56 56 et 06 08 84 82 01)

Regroupement des équipes sur 4 plateaux :

- Pôle de Roanne (salle Hélène Boucher, 120 rte de Briennon)
- **Pôle Retournac (Gymnase de Retournac Rue Jean Saby 43130 RETOURNAC)**
- Pôle Saint-Chamond (Salle Armand Formet, 1 rue Louis Chatin)
- Pôle Boën (Gymnase intercommunal, près du collège)
- **Pôle Montaud (Etoile de Montaud 10 Rue Lamartine 42000 St Etienne)**

Organisation de la compétition :

Le samedi après-midi. **Pointage : 13h30 - Début : 14 h00**

| | | |
|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
| Tour 1 Samedi 11 novembre 2023 | Tour 3 Samedi 23 mars 2024 | Finales – Titres : 01/06/24 |
| Tour 2 Samedi 13 janvier 2024 | Tour 4 Samedi 27 avril 2024 | |

1^{ère} journée : brassage des différentes équipes, par catégories et par zones géographiques, permettant d'établir plusieurs divisions.

- Sud > Poussins à Jun à Saint Chamond
- Plaine > Poussins à Jun à Boën
- Nord > Poussins à Jun à Roanne
- Retournac > Poussins à Jun à Retournac
- Poules en tenant compte de l'appréciation des clubs (fort–moyen–faible).

2^{ème} journée : brassage des différentes équipes, par catégories et par zones géographiques, permettant d'établir plusieurs divisions.

- Sud > Poussins à Minimes à Saint Chamond, Cadets et Juniors à Montaud
- Plaine > Poussins à Jun à Boën
- Nord > Poussins à Jun à Roanne
- Retournac > Poussins à Jun à Retournac
- Poules en tenant compte de l'appréciation des clubs (fort–moyen–faible).



3^{ème} et 4^{ème} journée : en fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie un véritable championnat sera mis en place sur les parties nord et sud du département, une ou plusieurs catégories sur un pôle.

- Sud et Plaine : Poussins et Benjamins à St Chamond, Minimes et Cadets à Boën, Juniors à Montaud.
- Nord : Poussins à Juniors à Roanne.
- Retournac : Poussins à Cadets à Retournac, Juniors à Montaud.

A l'intérieur de leur division, les équipes montent, descendent ou se maintiennent à chaque journée. A l'issue de chaque épisode, des points sont attribués à chaque équipe, ce qui permettra d'établir un classement général après chaque tour.

5^{ème} journée : la journée des **titres se déroulera le samedi 1^{er} juin à Boën.**

Le nombre d'équipes qualifiées pour les finales est calculé au prorata des engagements dans chaque catégorie, garçons et filles, et sur chaque pôle.

Règlements :

La compétition est ouverte aux licenciés « COMPETITION » et « LOISIR ».

Les balles utilisées seront des balles en plastique, **fournies par les joueurs.**

Les équipes sont composées de deux joueurs licenciés dans le même club ou dans deux clubs différents avec la possibilité d'ajouter un troisième joueur uniquement pour le double.

Cependant : Si un club qui a inscrit des équipes et qu'au tour suivant une de ses équipes est incomplète, il a tout loisir de compléter cette ou ses équipes par un autre joueur, même s'il est d'un autre club, sans pour cela qu'il s'agisse d'une nouvelle inscription d'équipe, étant donné que les numéros d'équipes sont attribués lors de la première inscription (à l'exception dans une équipe féminine, où le remplacement se fera par une féminine du club ou d'un autre club).

On privilégiera les joueurs n'ayant jamais participé à une compétition adulte. Cependant, le classement des joueurs devra être inférieur ou égal à **550** points et le total des points de l'équipe devra rester inférieur ou égal à **1100** points (**Tableau A**).

Pas de tableau B lors de la 1^{ère} journée du championnat jeunes.

Afin de permettre aux joueurs ayant participé à la 1^{ère} journée du championnat jeunes de poursuivre la compétition, à partir du mois de janvier, on pourra envisager un tableau B, pour des joueurs classés 551 ou plus, mais un total de points inférieur ou égal à 1300 points par équipe.

Selon le nombre d'équipes engagées, on maintiendra les niveaux poussins, benjamins jusqu'à juniors.



Le classement à prendre en considération est celui du début de la phase. Si en phase 2 le total des points dépasse 1100 ou 1300 points, l'équipe peut être inscrite, mais il faudra changer la composition des joueurs afin de respecter le règlement : le total des points ne devant pas dépasser 1100 ou 1300 points.

Le brûlage n'est pas appliqué, mais un joueur ne pourra être engagé que pour une seule et même équipe lors d'une journée de championnat.

Les féminines sont acceptées dans le championnat garçons.

Les féminines ont également la possibilité si elles le souhaitent, de participer dans la catégorie d'âge inférieure (ex : Deux filles juniors peuvent jouer en cadet. Une cadette peut jouer avec une minime en minime).

Il y a possibilité d'engager une équipe poussins, mais celle-ci évoluera en catégorie « benjamins », si le nombre d'équipes engagées n'est pas suffisant. La journée des titres, les poussins joueront entre eux.

Participation à 2 tours minimum pour pouvoir disputer les titres.

Si des joueurs participent au tableau B, ils auront leur propre finale.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches en 11 points, suivant les règles générales de la F.F.T.T.

Les lettres AB et XY sont attribuées par tirage au sort.

Il faut respecter l'ordre des rencontres inscrit sur la feuille de match.

Si le nombre d'équipes inscrites est élevé, et en fonction du temps alloué, le Juge Arbitre Principal pourra prendre la décision de faire disputer les rencontres au score acquis.

Pour un bon déroulement des différentes journées, il est demandé à chacun de participer au montage et démontage des installations. La bonne volonté de tous évitera tous désagréments et retards éventuels.

On pourrait envisager de remettre une coupe ou un trophée au club dont les équipes inscrites auront participé aux 4 tours du championnat, et les inscriptions réalisées dans les délais.

Droits d'engagement :

Le droit d'engagement est fixé à **12 euros** par équipe, quelle que soit la date d'inscription.

Il est possible d'inscrire une équipe à n'importe quelle période de la saison, suivant les places disponibles, et ce, au plus tard 8 jours avant la date de la journée (départ dans la plus basse division.).

Absences :



Il est indispensable de prévenir en cas d'absence d'une équipe, pour assurer le bon fonctionnement de la compétition.

- Absence prévenue (**avant le vendredi midi veille de la compétition**) : descente d'une division, et l'équipe marque 0 point sur l'épisode.
- Absence non prévenue ou après le vendredi midi veille de la compétition : descente de 2 divisions, l'équipe marque 0 point sur l'épisode et une amende du montant fixé par le comité pour la saison sera appliquée.
- **Deux absences NON PREVENUES : élimination de l'équipe et retrait de la compétition.**

Décision :

Il ne sera plus accepté d'inscription d'équipe après la date butoir donnée.

Buvette :

Une buvette pourra être organisée par les clubs accueillants pour les différents tours.

